

COMMUNE DE SAINT EVARZEC

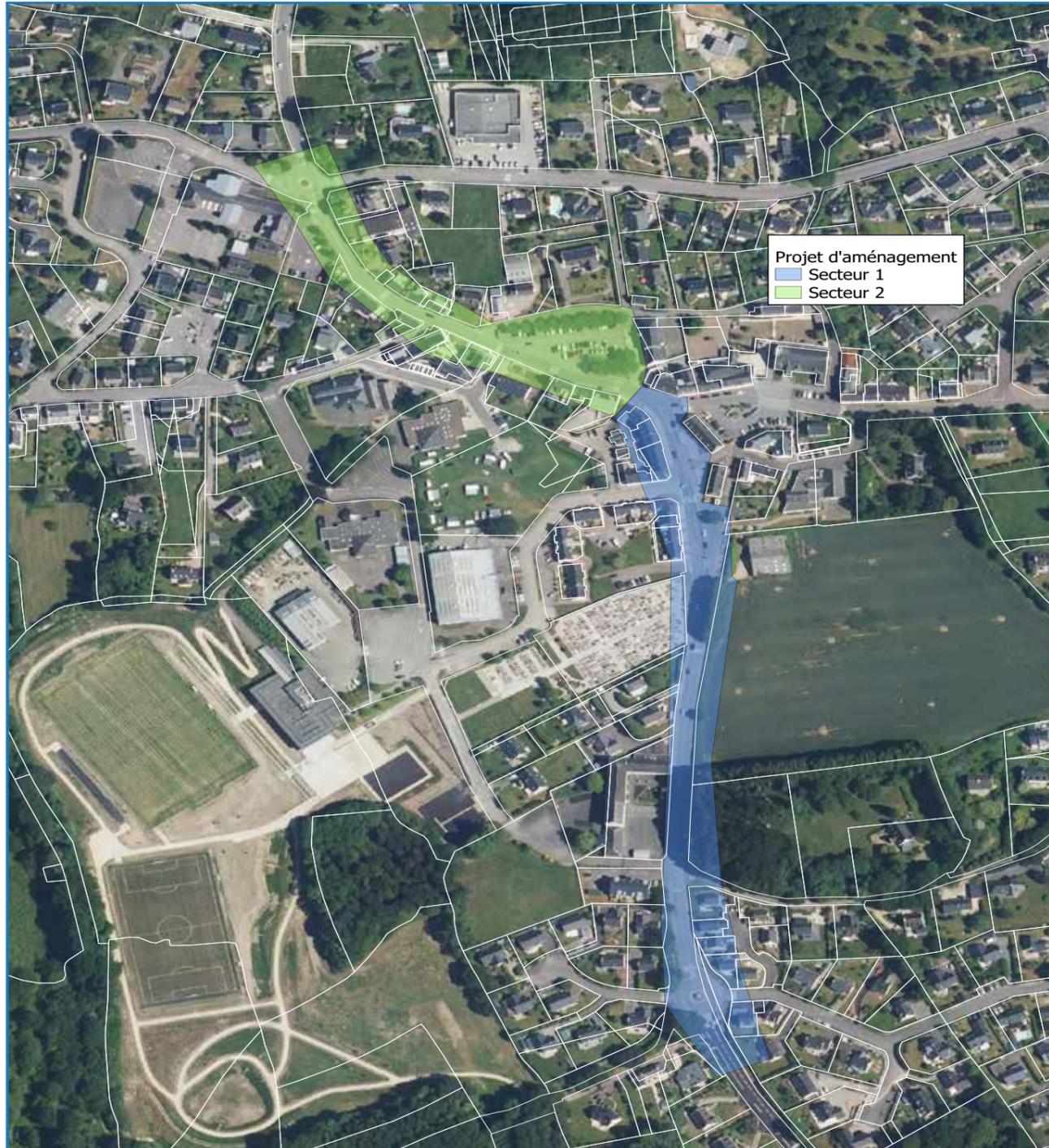
AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG DE SAINT EVARZEC

SCHÉMA D'ITINÉRAIRE CYCLABLE LC_SE4

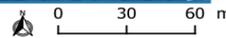
COMPTE RENDU DE RÉUNION DE LA CONCERTATION DU 12
FÉVRIER 2024

Projet d'aménagement du Bourg SAINT-EVARZEC

Date : 02-02-2023
Version :



Source(s) : IGN (2021), CCPF (2023), DGFIP (2022) ; Auteur(s) : CCPF/STG
Système de coordonnées : RGF93 CC-48 (épig. 3948)



Un projet d'envergure pour redonner au centre-bourg toute sa convivialité

Particulièrement impactée par les flux traversant son centre-ville, la Commune de Saint Evarzec a engagé une réflexion globale avec la CCPF.

SAINT-EVARZEC est une commune de 3 500 habitants située dans le Sud Finistère d'une superficie de 24.65 km². Elle fait partie intégrante de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Située en Cornouaille dans le sud Finistère, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais est composée de sept communes réparties comme suit :

- trois communes littorales constituant les pôles urbains structurants : Bénodet, Fouesnant et la Forêt-Fouesnant,

- quatre communes rétro-littorales : Clohars-Fouesnant, Pleuven, Saint-Evarzec et Gouesnac'h.

Au 1er janvier 2019, la population municipale était de 29 475 habitants, dont plus d'un tiers (35 %) dans la commune centre, Fouesnant. Cette population a la particularité de tripler lors de la période estivale.

La commune de Saint-Evarzec est traversée par une route principale du nord au sud avec une circulation importante qui permet de faire une liaison entre les communes de Fouesnant et de Quimper, et la zone d'activités de Troyalac'h au nord de la commune.

Cette voie supporte un trafic important de l'ordre de 3 500 véhicules par jour.

Cette route est l'axe structurant pour la vie locale du bourg.

Des travaux ont été entrepris sur des axes secondaires afin de privilégier les transits en dehors du bourg. (Menez Rohou et Carn Yann).

Des aménagements provisoires ont été installés par la commune pour modérer la vitesse et la circulation.

L'ensemble du centre-ville est passé en zone 30 avec des priorités à droite.

De nombreux projets d'aménagement ont été réalisés sur l'itinéraire (nouveau lotissement, Intermarché...).

La municipalité et la Communauté de Communes souhaitent sécuriser le centre-ville, et mieux prendre en compte, en particulier, les modes doux.

La phase opérationnelle qui s'amorce aura à cœur de s'attacher tout particulièrement à :

- le choix de végétaux adaptés et demandant peu d'entretien (essences locales et rustiques) ;
- le traitement de l'eau pluviale (matériaux favorisant la perméabilité du sol et intégration des caractéristiques topographiques) de manière à limiter l'utilisation de réseaux enterrés ;
- le choix du mobilier urbain pour veiller à la cohérence des aménagements à réaliser sur le bourg à courts et moyens termes et privilégier des filières de matériaux locaux ;
- les propositions de revêtements et de traitement de surface pour qualifier les espaces (identifier leurs fonctions et usages par un choix judicieux de matériaux, calepinage, etc.), avec une attention particulière à la qualité et la pérennité des solutions proposées en fonction des sollicitations supposées à terme ;
- les propositions de modes d'éclairage (trame noire, éclairage des chemins piétons à détection, etc.).

TRAVAIL DE CONCERTATION

PÉRIMÈTRE DE LA ZONE D'ÉTUDE RUE ARMOR ET DE CORNOUAILLE



TRAVAIL DE CONCERTATION

PÉRIMÈTRE DE LA ZONE D'ÉTUDE PLACE BELTRAME



TRAVAIL DE CONCERTATION

PÉRIMÈTRE DE LA ZONE D'ÉTUDE PLACE BDE LA MAIRIE



MOBILITÉ



À l'aide d'une pastille de la couleur indiquée, signalez les points positifs ou éléments à mettre en valeur
Exemple : aménagements existants sécurisés, promenade facile...



À l'aide d'une pastille de la couleur indiquée, signalez les problématiques concernant le sujet de la mobilité
Exemple : carrefour avec un manque de visibilité, traversée piétonne ou vélo difficile...

PAYSAGE



À l'aide d'une pastille de la couleur indiquée, signalez les points positifs ou éléments à mettre en valeur
Exemple : présence de mobilier urbain confortable, aménagement qualitatif et agréable...



À l'aide d'une pastille de la couleur indiquée, signalez les problématiques concernant les espaces publics
Exemple : manque de végétalisation, espace peu utilisé...



À l'aide d'une pastille de la couleur indiquée, signalez les points sur lesquels vous souhaiteriez voir une amélioration
Exemple : mettre en valeur un chemin peu lisible, valoriser plus le patrimoine...

TRAVAIL DE CONCERTATION

INSTRUCTIONS DONNÉES PENDANT LA RÉUNION

L'équipe de maîtrise d'œuvre aborde l'étude avec un regard extérieur et neutre sur les enjeux et les priorités. **La finalité des ateliers d'aujourd'hui est de vous entendre : la parole des habitants et élus est pour nous un élément fondateur du projet.**

Il nous semble important de **bien poser les enjeux de chacun, comprendre les objectifs de tous et s'accorder vers un ou plusieurs objectifs communs.**

Les ateliers se déroulent en deux temps en alternant des temps de travail en petits groupes et des temps d'échanges collectifs.

Deux ateliers sont proposés ;

Mobilités sur la rue Armor et la rue de Cornouaille

Réaménagement de la place Beltrame et de la place de la mairie.

5 groupes pour la mobilité et 3 groupes pour l'aménagement des placettes ont été organisés.



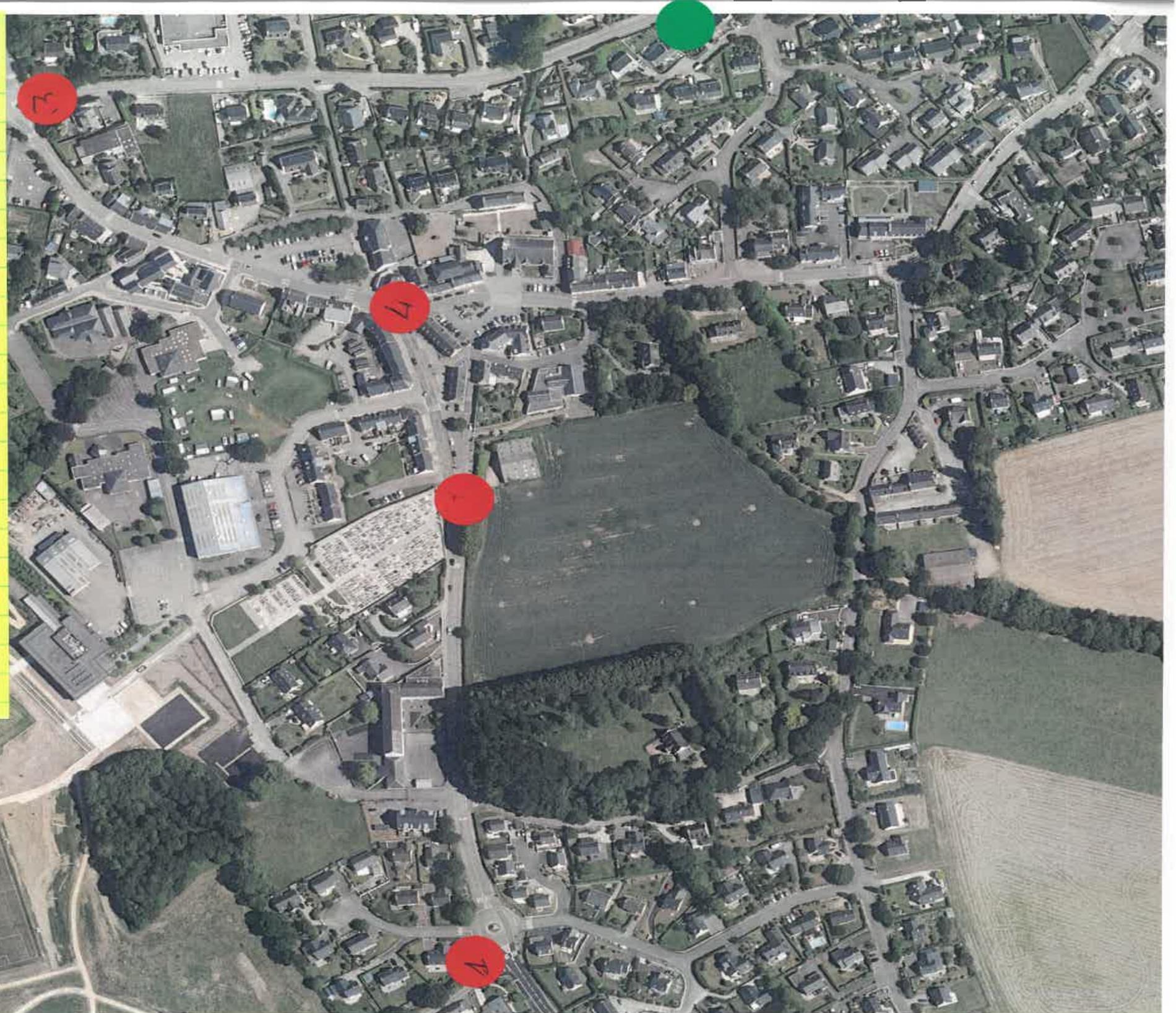


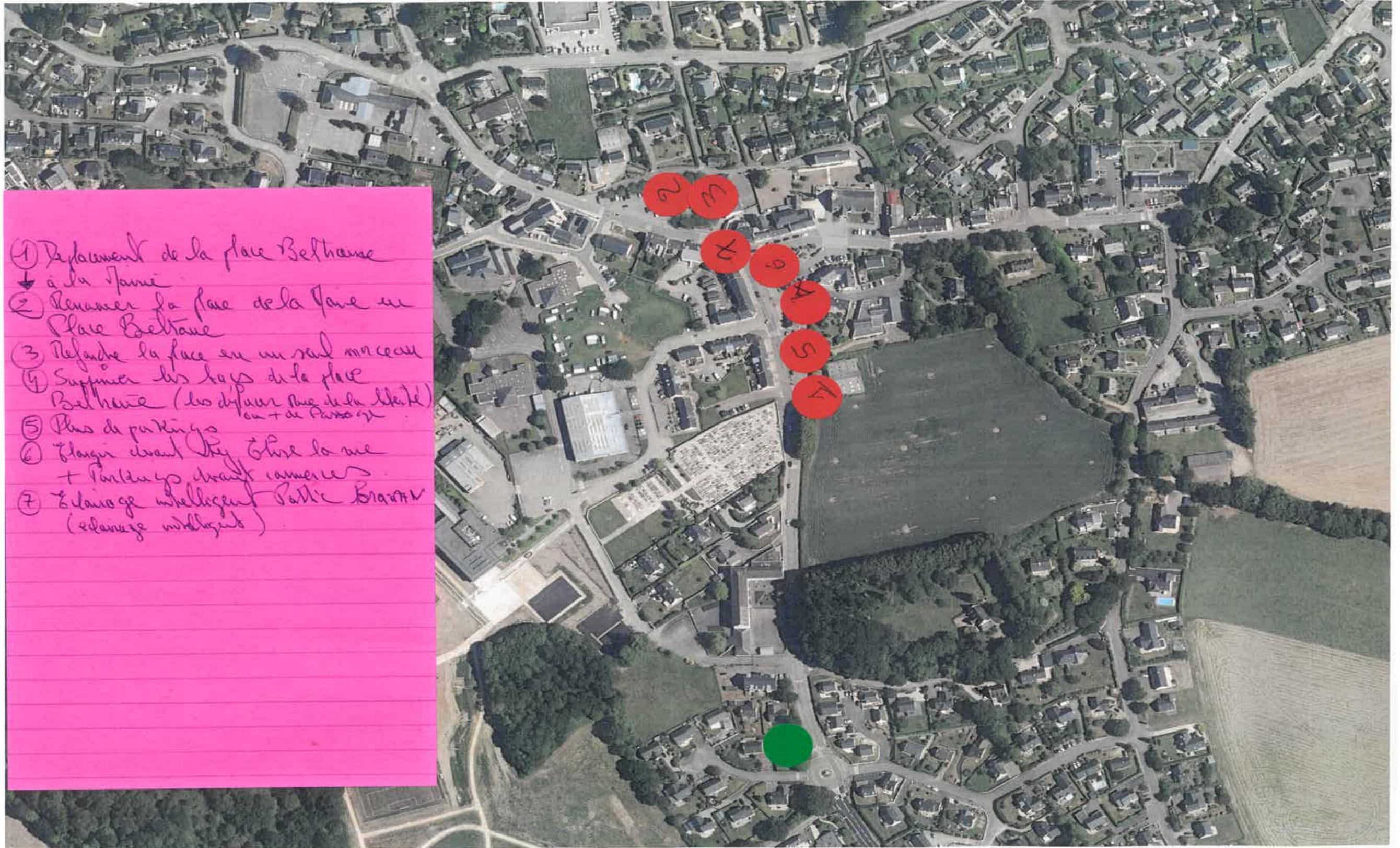
1) sortie piste cyclable
en venant de Fouesnant -
souhait : continuité de
la piste à gauche en montant

2) Réinsertion des cyclistes
dans le Road Point intermarché
Possibilité RP hollandais

3) Road Point École Léonard de
Vinci
Bb de "cedez le passage"
Non respect des voitures qui
viennent du bourg et Fouesnant.

4) Comment aménager le
carrefour de l'Albécharge ?

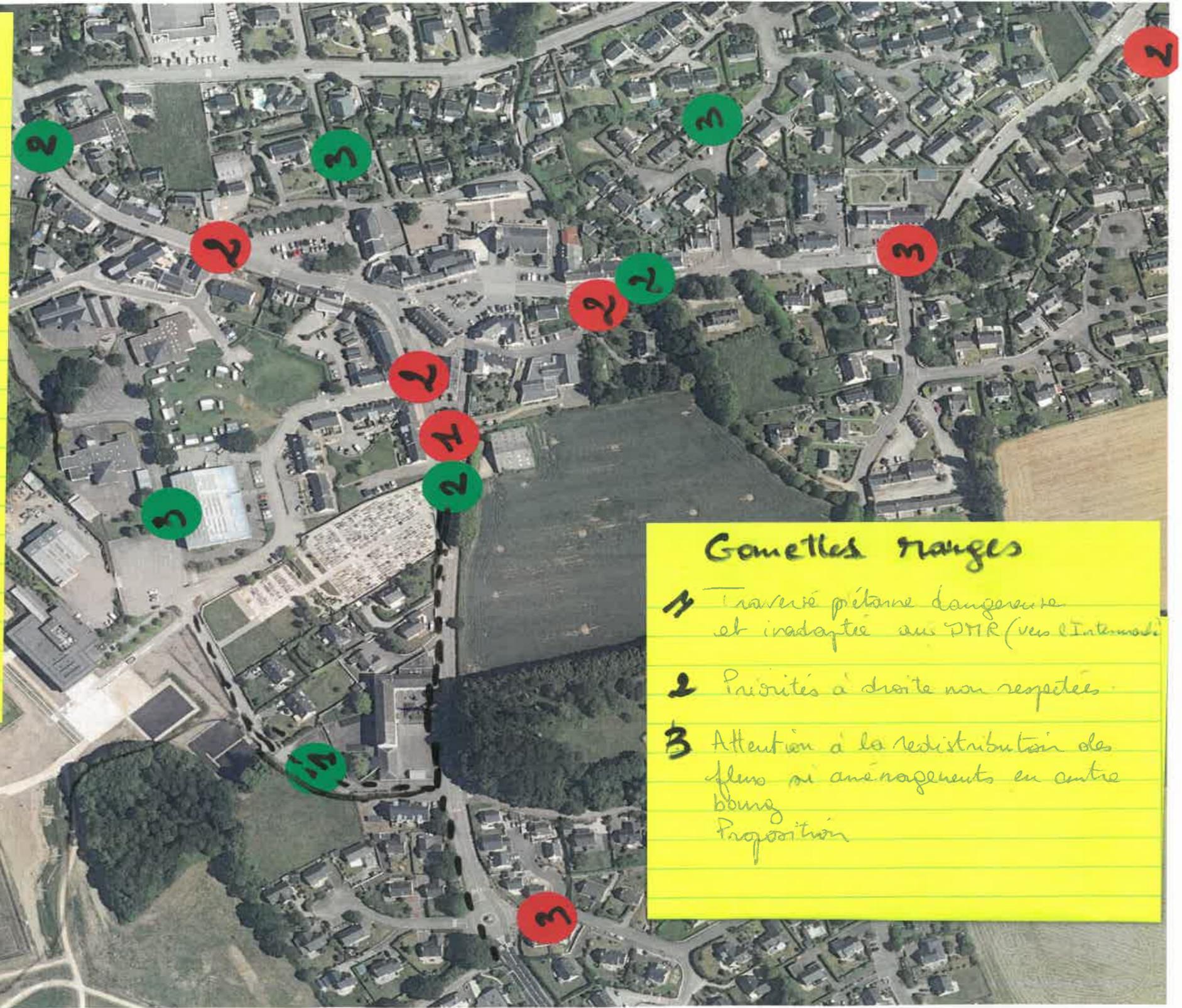




- ① Déplacement de la place Belthame
↓ à la place
- ② Renommer la place de la place en
Place Belthame
- ③ Refaire la place en un seul morceau
- ④ Supprimer les bords de la place
Belthame (les déposer sur de la place)
ou + de passage
- ⑤ Plus de parkings
- ⑥ Ranger devant chez eux la rue
+ parkings devant commerces
- ⑦ Éclairage intelligent Place Brant
(éclairage intelligent)

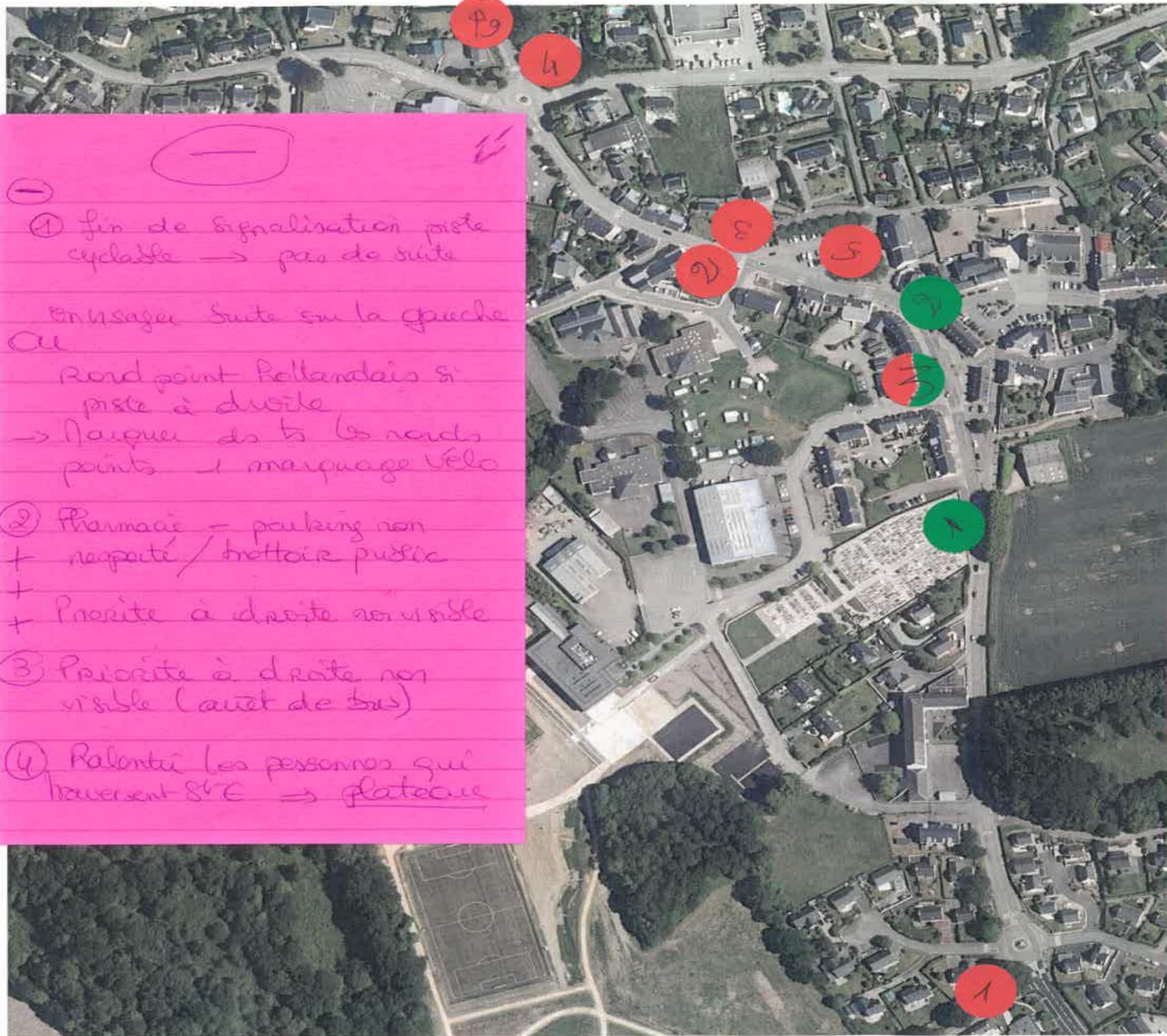
Gomettes vertes

- 1 --- Aménagement d'une axe rétroé aux mobilités douces.
- 2 Création d'une zone de rencontre à 20 km/h entre le rond point de l'Intermarché en giratoire de l'École Léonard de Vinci - Sortie Eglise - Revêtement Roxem
- 3 Avoir une réflexion sur les mobilités douces dans les 3 secteurs



Gomettes rouges

- 1 Traversée piétonne dangereuse et inadaptée au DMR (vers l'Intermarché)
- 2 Priorités à droite non respectées
- 3 Attention à la redistribution des flux si aménagements en centre bourg
Proposition



① fin de signalisation piste cyclable → pas de suite
 envisager suite sur la gauche ou
 Rond point Bellandais si piste à droite
 → Marquer ds ts les ronds points → marquage vélo

② Pharmacie + parking non + respecté / trottoir public + priorité à droite visible

③ Priorité à droite non visible (au dt de bus)

④ Ralentir les personnes qui traversent S/E → plateau

—
 végétaliser les trottoirs

⑤ Ce n'est pas la place de la mairie mais un parking mairie
 → végétaliser la place de la mairie

Mettre des places derrière Venelle poste

⑥ Route de Quimper non sécurisée à partir du rd point école
 → aller à la gare de Quimper en sécurité?

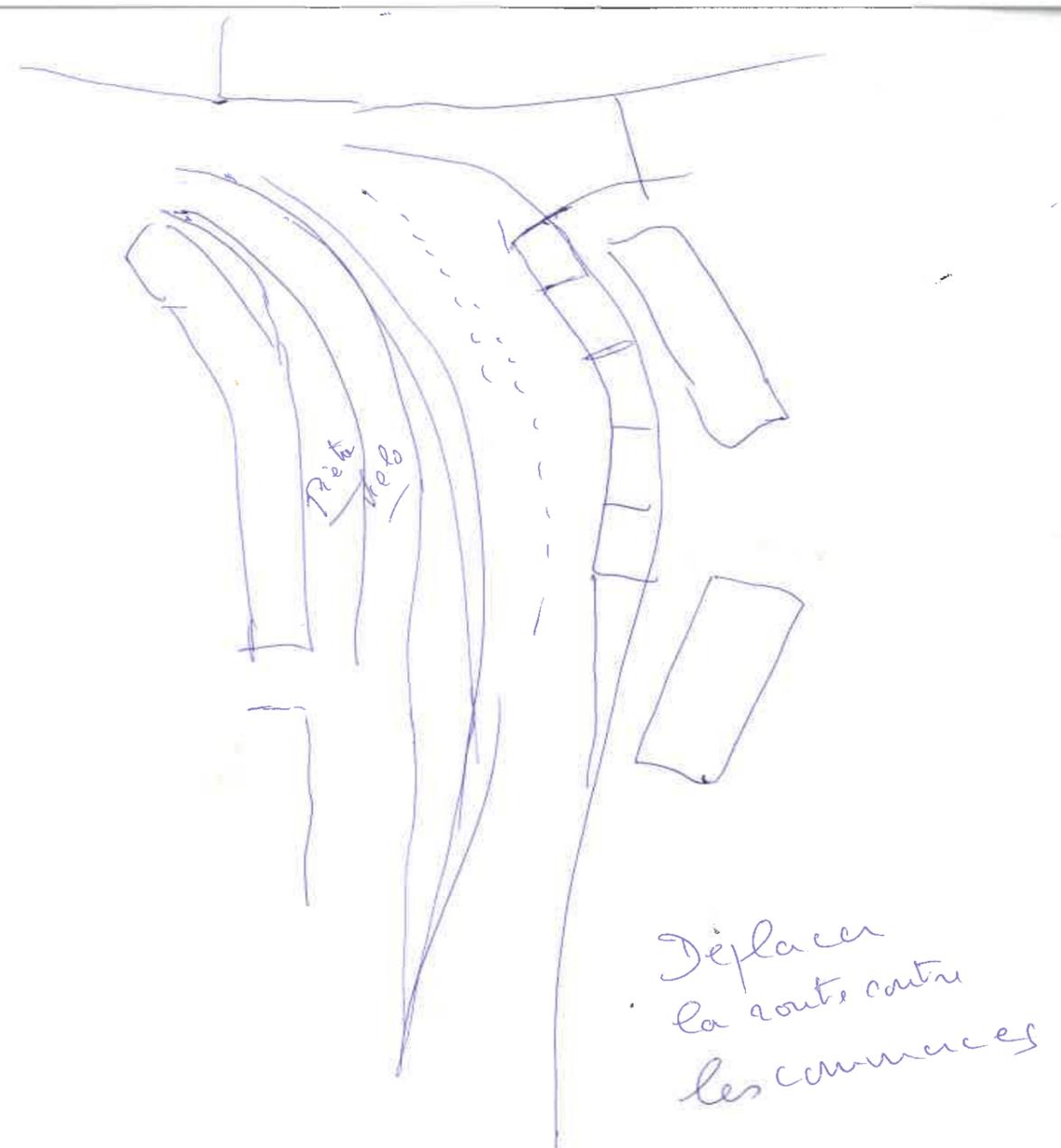
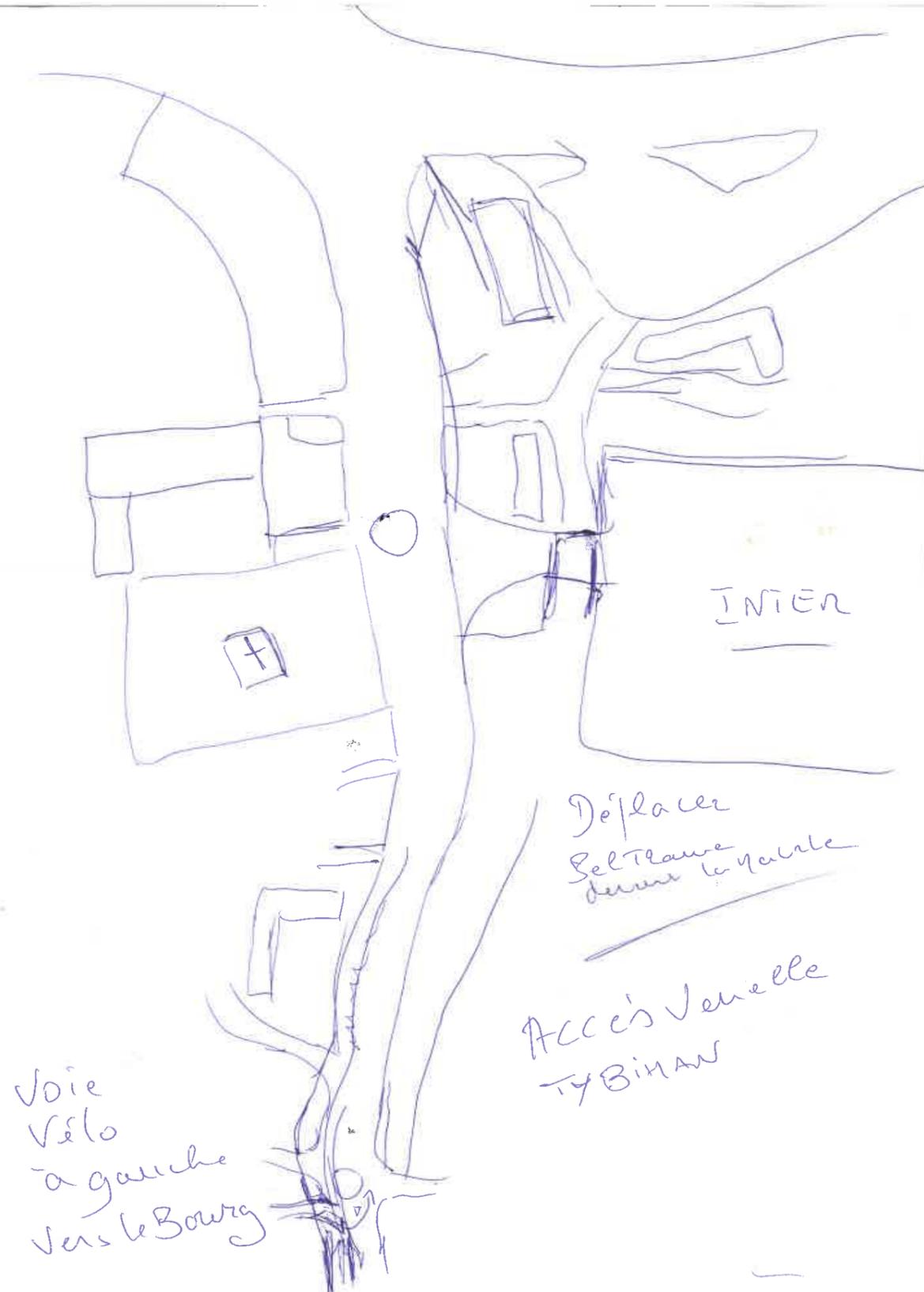
Zone 30 partout

⑦ Voie partagée / Voie Douce

⑧ stationnement minute Cimelière

⑨ + calme — de camions

⑩ Priorité à droite





- GROUPE 1
- Accès direct rond-point de St Philibert
- GROUPE 2
- RAS
- GROUPE 3
- RAS
- GROUPE 4
- Aménagement d'un axe réservé aux mobilités douces
- Création d'une zone de rencontre à 20km/h entre le rond-point de l'Intermarché au giratoire de l'école Léonard De Vinci et sortie Église (revêtement Roxem)
- Avoir une réflexion sur les mobilités douces dans les 3 secteurs
- Voie partagée - voie douce
- Stationnement minute cimetière
- + calme / - de camions
- Priorités à droite



- GROUPE 1
- Voie vélo à gauche en venant de Fouesnant
- Stationnements compliqués devant le cimetière
- Réaménagement de la place Beltrame avec des espaces verts et colonnes à déchets
- Place de la mairie, perte de places de parking et positionnement de l'abri bus
- Limitation à 30 km/h sur toute la voie ? 600 mètres trop long
- GROUPE 2
- Continuité de la piste cyclable en venant de Fouesnant à gauche
- Réinsertion des cyclistes dans le rond-point de l'Intermarché, possibilité rond point Hollandais
- Problème de cédez le passage au rond-point de l'école Léonard de Vinci, non-respect des véhicules venant du bourg et de Fouesnant
- Comment aménager le carrefour du bar-tabac ?
- GROUPE 3
- Déplacement de la place Beltrame vers la mairie
- Remanier la place de la mairie en fonction du monument Beltrame
- Supprimer les bacs de la place Beltrame
- Supprimer les stationnements de la place Beltrame
- Élargir devant les commerces et supprimer les stationnements
- Prévoir de l'éclairage intelligent
- GROUPE 4
- Traversées piétonnes dangereuses et inadaptées aux PMR (vers l'Intermarché)

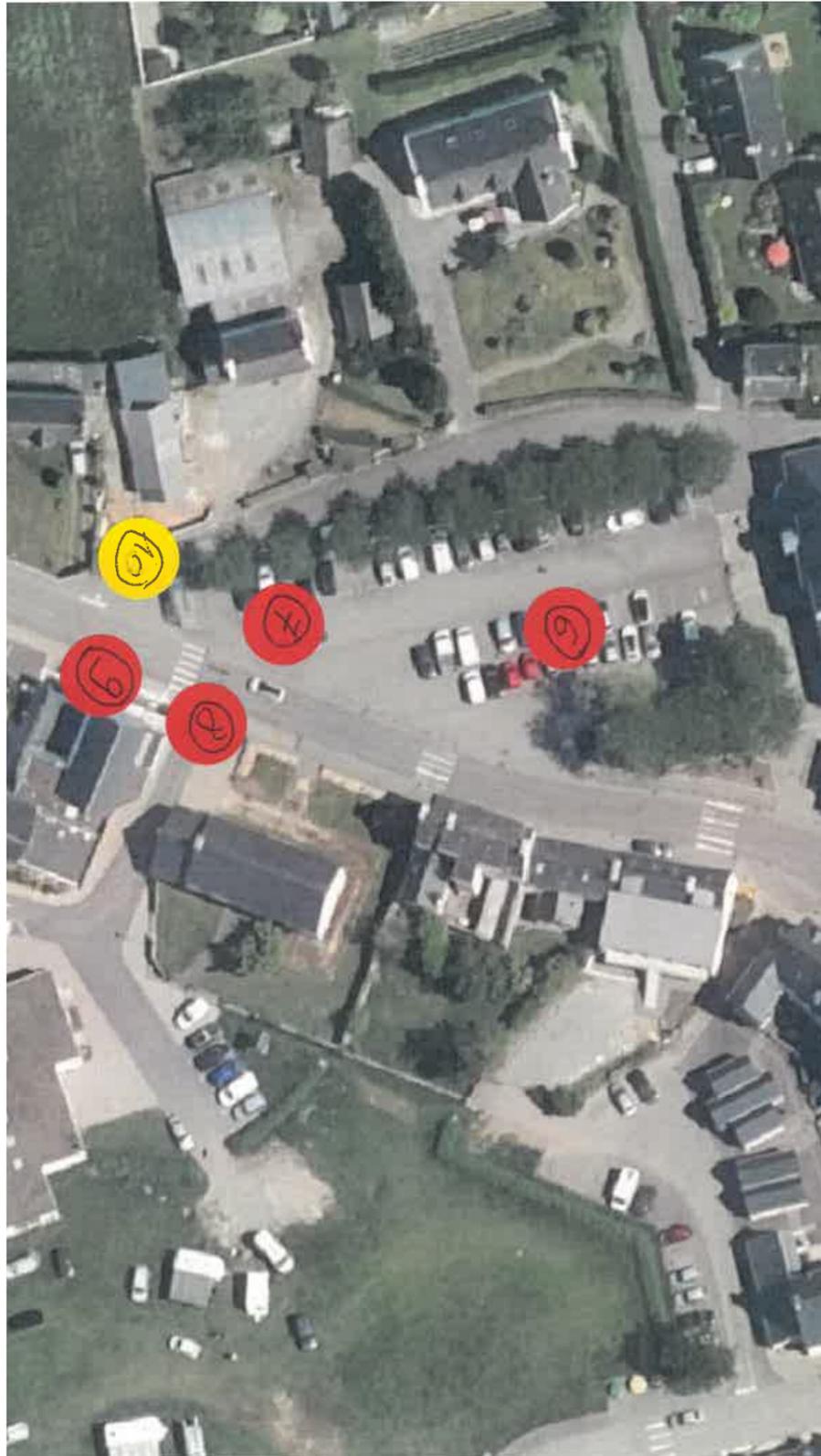
- Priorités à droite non respectées
- Attention à la redistribution des flux si aménagements en centre bourg
- GROUPE 5
- Arrêt brutal de la piste cyclable au Sud, envisager une suite sur la gauche
- Rond-point hollandais si piste à droite
- Marquer tous les ronds-points de cycle vélo
- Parking pharmacie non-respect du trottoir public
- Priorité à droite non visible (pharmacie + arrêt de bus
- Ralentir les véhicules qui traversent St Evarzec, plateau ?
- Végétaliser les trottoirs
- Ce n'est pas la place de la mairie, mais un parking devant la mairie, place à végétaliser
- Créer des places derrière la venelle de la poste





- ① Ralentissement
Signalétique dans au sol /
Accidentogène
- ② Sola si mette en valeur.
- ③ Place si aménagement / faire ralentir
Vegetation / les gens
Effet d'optique à l'œil
- ④ Mieux gérer le stationnement
au moins pour le débit
Vegetalisation
- ⑤ Parking + sécurisation
→ dortoir
- ⑥ "Encache" idem Cours au
Taton pour le car scolaire
- ⑦ Revoir les places
devant de la voie
pour sécuriser le stationnement
devant la pharmacie.
- ⑧ Casser le mur -
- ⑨ Vegetaliser, enlever le
bitume
laisser des places pour
le "marché"

- ⑩ Que faire de tykercoz
Démolition? Aménagement devant
- ⑪ Enlever l'espace végétal devant
l'Alkekengis et végétalisé
Sans le grant
- ⑫ Le Mur n'a pas de sens



- ① Carrefour : Priorité à droite fonctionnelle
Pb de visibilité sur certains axes
Pb de poids lourd
- ② Garder du stationnement ms végétaliser pour rendre les commerces accueillant.
- ③ Déplacer les colonnes, trop proche de celle de la Halle des Sports - Végétaliser
- ④ Continuité piétonne + rend point difficile.
- ⑤ Garder quelques places et végétaliser le reste
- ⑥ Réorganiser le parking de la Mairie + végétaliser
- ⑦ Point Noir : arrêt de bus
- ⑧ Priorité à droite : Ne plus mettre en double double.
Carrefour dangereux
- ⑨ Places dangereuses - Piétons passage difficile.
- ⑩ Proposition sans unique ?

PLACE DE LA MAIRIE



- **GROUPE 1**
- Possibilité d'exploiter l'espace devant Ty Ker Coz (arrêt de car?).
- Faire une entrée/sortie du parking au niveau de la rue de Kervihan.
- Conserver les toilettes publiques.
- **GROUPE 2**
- Revoir les places de stationnement de la pharmacie. Que faire de Ty Ker Coz? Faut-il démolir ou uniquement prévoir un aménagement devant avec une réhabilitation du bâtiment.
- Enlever les murets en granit qui font office de jardinière.
- **GROUPE 3**
- Proposition d'avoir la rue de Kervihan en sens unique.



- **GROUPE 1**
- Réaménagement nécessaire de l'arrêt de car scolaire. Comportements dangereux des automobilistes du fait de l'arrêt du car sur la chaussée. Arrêt en encoche souhaité, voir sur le parking.
- Certaines priorités à droite sont dangereuses : rue de mon Enfance (pharmacie) et rue de la Liberté (Halle des sports).
- Dangerosité des entrées/sorties actuelles de la place de la Mairie.
- **GROUPE 2**
- Dangerosité de la dépose avec arrêt sur la chaussée du car scolaire. Prévoir un arrêt en encoche.
- Casser le mur entre la place de la mairie et la rue de Kervihan.
- Végétaliser la place, enlever du bitume et laisser la possibilité à un marché de s'implanter.
- **GROUPE 3**
- Réorganiser le parking de la mairie pour favoriser la végétalisation.
- point noir : l'arrêt de bus.
- Priorité à droite de la rue de mon enfance dangereuse, ne plus mettre la rue en double sens.
- . Places de la pharmacie rue d'Armor sont dangereuses, le passage des piétons se fait difficilement.

PLACE BELTRAME



- **GROUPE 1**
- Rampe entre la médiathèque et l'Intermarché souhaitée.
- Pas de stationnement sur la partie basse de la place Beltrame.
- Stationnement pour l'auto école et agrandir la capacité de stationnement en lien avec l'auto-école.
- **GROUPE 2**
- Stèle à mettre en valeur, pourquoi pas en la déplaçant. Elle doit tout de même rester sur la place Beltrame.
- Place à aménager en végétalisant. Il faut faire ralentir les véhicules: courbe de la rue d'Armor pour éviter la ligne droite, travail sur l'effet d'optique pour réduire la vitesse...Attention à ne toutefois pas enlever tout le stationnement.
- Maintenir un peu de stationnement sur la partie base de la place Beltrame au moins pour le dentiste et sécuriser pour les piétons. Végétaliser.
- **GROUPE 3**
- Stationnement à conserver sur la partie haute de la place mais il faut rendre les commerces accueillants en végétalisant.
- Déplacer les colonnes OM, trop proches de celles de la halle des sports. Végétaliser.
- Garder quelques places de stationnement sur la partie basse de la place et végétaliser le reste.



- **GROUPE 1**
- Carrefour dangereux (Alkekenge)
- Dangerosité des traversées pour les piétons entre l'Intermarché et le cimetière. D'une manière générale la place Beltrame n'est pas très adapté pour les piétons et les parcours sont discontinus. Pas de vraie possibilité de se rendre à l'Intermarché à pieds.
- **GROUPE 2**
- Carrefour dangereux (Alkekenge). Pas de ralentissement des véhicules, accidentogène pour les cyclistes. Nécessité d'avoir une signalétique claire au sol. Beaucoup d'utilisateurs ne savent pas comment circuler sur ce carrefour.
- **GROUPE 3**
- Carrefour dangereux (Alkekenge). La priorité à droite fonctionne, mais problème de visibilité sur certains axes. Problème du nombre de poids lourds qui circulent sur la rue d'Armor.
- Continuité piétonne inexistante entre l'Intermarché et le cimetière et rond point difficile à appréhender tout mode de transport confondu et pour les piétons.

PLACE DE LA MAIRIE

- **Certaines remarques se retrouvent dans plusieurs ou chaque groupe et confortent certains partis pris de la phase esquisse à savoir:**
 - La nécessité d'intégrer la rue de Kervihan dans l'aménagement de la place.
 - Le réaménagement nécessaire de l'arrêt du car scolaire. Cependant beaucoup plébiscitent un arrêt en encoche du fait des comportements dangereux des automobilistes quand le car est à l'arrêt sur la voirie.
 - La nécessité de revoir les stationnements de la pharmacie sur la rue d'Armor et dangerosité du carrefour.
 - La volonté de réaménager la place de la mairie pour végétaliser plus la zone.
 - Dangerosité des entrées et sorties du parking de la mairie et la nécessité de repenser son accessibilité.
-
- **De nouvelles propositions ont été faites, à savoir:**
 - Comment exploiter l'espace Ty Ker Coz
 - Retirer les murets ?
-
- **Certaines remarques qui n'ont pas été faites nous semblent importantes à encore développer au stade AVP avec la municipalité et la CCPF, à savoir**
 - Avoir une vraie qualité d'espace public autour de la mairie
 - Avoir une signalétique claire sur l'emplacement de stationnements disponibles en arrière de la rue d'Armor.
 - Développer une identité de bourg forte pour marquer l'arrivée au centre.

PLACE BELTRAME

-
- **Certaines remarques se retrouvent dans plusieurs ou chaque groupe et confortent certains partis pris de la phase esquisse à savoir:**
 - Revoir le carrefour au niveau d'Alkekenge.
 - Revoir les continuités piétonnes nord-sud et est-ouest au niveau de la place Beltrame.
 - Stèle à mettre en valeur.
 - Nécessité de conserver du stationnement pour les commerces.
 - Volonté de végétaliser les espaces et de rendre la place plus accueillante.
 - Déplacer les colonnes OM.

MOBILITE

- **Certaines remarques se retrouvent dans plusieurs ou chaque groupe et confortent certains partis pris de la phase esquisse à savoir:**
 - La volonté de conserver la piste à l'Est en cohérence avec la piste actuelle venant de Fouesnant jusqu'à l'intermarché
 - Le réaménagement nécessaire de l'arrêt du car scolaire.
 - La volonté de créer un plateau en centre bourg avec des espaces piétons séparés de la chaussée par de la végétation.
 - La volonté de conserver les priorités à droite mais en supprimant les stationnement longitudinaux de la pharmacie afin d'accentuer la visibilité de ces priorités.
 - Sécuriser les traversées piétonnes
 - Retravailler le carrefour de l'Intermarché
 - Végétaliser l'entrée de bourg
 - Déplacer les colonnes OM.
 - La création d'un plateau avec priorités à droite au niveau du giratoire actuel école Léonard De Vinci
 - Carrefour central (commerces) trop large et à réduire.
 - Volonté forte que la place de la mairie ne soit plus le parking de la mairie.

COMMUNE DE SAINT EVARZEC

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG DE SAINT EVARZEC

SCHÉMA D'ITINÉRAIRE CYCLABLE LC_SE4

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONCERTATION

RÉUNION DU LUNDI 12 FÉVRIER 2024